



# Info-Fourrage

Conseil Québécois des Plantes Fourragères

2010, numéro 1

## Le mot du Président



### Le Québec a besoin de plantes fourragères

Qu'est-ce que l'agriculture dans une société? Une activité économique me direz-vous? Oui bien sûr. Mais, y aurait-il autre chose? L'agriculture, serait-ce aussi l'exploitation d'un espace, d'un territoire par des agriculteurs autour

desquels gravitent des fournisseurs de biens et services, autant en amont qu'en aval? L'agriculture au Québec, c'est un espace, un territoire qui s'étend de La Sarre à Normandin, de Amqui à Rigaud.

### Un million de raisons pour considérer les fourrages

Sur les deux millions d'hectares en culture au Québec, la moitié est établie en prairies et pâturages cultivés ou améliorés. C'est un million dont on n'entend pas beaucoup parler! Avec le dévoilement du nouveau cadre financier de la FADQ et les nouvelles règles de l'ASRA, c'est la mobilisation pour faire lever le plafond... des hectares. Ils voudraient bien avoir le loisir de produire 1 000 000 d'hectares assurés à l'ASRA. Les plantes fourragères ont toujours eu les miettes. Aujourd'hui, on voudrait les repousser dans les câbles. "Notre" million se retrouve en grande partie dans les régions déjà pas gâtées. Il y a un million de raisons de cultiver des fourrages en région. Il faudrait leur garder une portion adéquate des ressources.

Dans tout ce boucan, qui a crié pour les plantes fourragères? Ah oui! Bien sûr, il y a les plantes bioénergétiques-cellulosiques qu'on classe commodément dans les plantes fourragères. À priori, on n'a pas de problème avec ça, mais soyons limpides. Il y a confusion des genres. Ne mettons pas cela dans la colonne des plantes fourragères.

### Dans ce numéro ...

- 1 Le mot du Président
- 2 Concours de photos du CQPF
- 3 L'Association Canadienne pour les Plantes Fourragères (ACPF), maintenant une réalité
- 4 Le choix de l'espèce et de l'heure de fauche: des outils pour produire du fourrage sucré!
- 6 Recommandations plantes fourragères 2010-2011
- 7 Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères. Un projet complété!
- 7 La production laitière aux États-Unis
- 8 Les friches agricoles au Québec
- 10 La recherche en bref
- 11 Enjeux fourragers pour nos cousins français
- 12 À votre agenda

### Un appel à l'action

Le projet de consultation que le CQPF a entrepris il y a plus d'un an est tout juste complété (voir article p.7). L'encre n'est pas encore sèche. Des producteurs de l'Abitibi à la Gaspésie en passant par la Montérégie ont été rencontrés. Des intervenants de différents secteurs également. La première évidence est qu'on a besoin des plantes fourragères pour notre cheptel laitier et nos industries bovine, ovine et caprine mais également pour la viabilité des régions et l'intégrité du territoire. On a besoin des plantes fourragères mais il faudrait penser que les plantes fourragères ont besoin de nous. C'est l'autre évidence. Les plantes fourragères, qui s'en préoccupe? Qui s'en occupe?

Nous comptons, au CQPF, porter ce message. Pour cela, nous aurons besoin d'une organisation plus forte, mieux structurée. Le CQPF est la seule organisation indépendante en plantes fourragères. Cette consultation, c'est un appel à l'action de tous. Ce sont les membres qui feront de 2010 une année d'action pour le CQPF. Soyez au rendez-vous et suivez ce dossier au cours de la prochaine année. ♣

**Germain Lefebvre**, agr., Agro-Bio Contrôle Inc.  
Président du Conseil Québécois des Plantes Fourragères

# CONCOURS DE PHOTOS DU CQPF

## Les photos gagnantes du concours 2009



Premier prix : Nathalie Gentesse



Deuxième prix : Valérie Morin



Troisième prix : Caroline Chouinard-Michaud

Félicitations aux gagnantes et merci à ceux et celles qui ont participé. Le prix de participation a été gagné par Andrée-Anne Rioux.

## Concours de photos : édition 2010

**THÈMES: Conservation et entreposage des fourrages**

### RÈGLEMENTS:

- 1) Le concours est ouvert à tous.
- 2) Seules les photographies numériques (format jpeg) portant sur les deux thèmes choisis seront acceptées. De préférence, elles devraient être en couleur et de haute définition.
- 3) Un maximum de trois photographies peut être soumis par concurrent mais une seule pourra être déclarée gagnante et se voir mériter un prix.
- 4) Les photographies doivent parvenir au secrétariat du CQPF avant le 31 janvier 2011 à l'adresse [cqpf@yahoo.ca](mailto:cqpf@yahoo.ca). Le CQPF fera faire l'impression papier pour le concours. L'exposition des photographies aura lieu lors de l'assemblée annuelle du CQPF qui se tiendra en février 2011. C'est à ce moment que la sélection sera faite et que les noms des personnes gagnantes seront divulgués.
- 5) Les prix seront attribués à la suite d'un vote populaire pris lors de l'assemblée générale annuelle du CQPF où tous les membres sont conviés. Le pointage sera attribué de la façon suivante: 1er choix = 5 pts, 2e choix = 3pts et 3e choix = 1 pt. En cas d'égalité des points, les photographies seront départagées par le nombre de première place obtenu. Chaque personne ne peut se voir attribuer plus d'un prix.
- 6) Prix : Les trois personnes ayant reçu le plus de points pour leur photographie recevront un prix (**premier prix: 100 \$, deuxième prix: 75 \$ et troisième prix: 50 \$**).
- 7) Un prix de participation, équivalent à une carte de membre du CQPF pour deux années (une valeur de 25 \$), sera tiré parmi tous les participants, exception faite des trois personnes gagnantes.
- 8) Le CQPF se réserve le droit d'utiliser les photos dans l'Info-Fourrage ou autres publications auxquelles le CQPF collabore. À chaque utilisation, le crédit sera donné à la personne ayant soumis la photographie.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec R. Michaud à l'adresse suivante : [cqpf@yahoo.ca](mailto:cqpf@yahoo.ca) ☛

## L'Association Canadienne pour les Plantes Fourragères (ACPF), maintenant une réalité

Cinq conseils provinciaux des plantes fourragères (Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario et Québec), les groupes d'exportateurs de foin et des représentants du Forum canadien sur les fourrages et prairies (regroupement d'experts) ont collaboré durant la dernière année pour mettre sur pied cette nouvelle organisation.

Le besoin d'une force de représentation nationale pour les fourrages est reconnu depuis longtemps par les organisations provinciales, y compris le CQPF. C'est l'opportunité qu'offre le marché d'exportation de foin qui a été la bougie d'allumage de cette initiative. En fait, le premier projet de l'ACPF a devancé de quelques semaines sa création officielle en avril. Il s'agit d'une mission d'exploration du marché du foin au Moyen-Orient réalisée grâce à la contribution du programme fédéral Agri-Marketing. Un rapport sera disponible au cours de l'été.

L'ACPF est une organisation holistique qui a comme mission la promotion et le développement du secteur fourrager et, en tout premier lieu, les usages et besoins domestiques. C'est pourquoi le secteur des productions animales est représenté au comité exécutif qui comprendra en tout cinq postes. Les quatre autres groupes représentés sont:

- Les conseils provinciaux de l'Ouest
- Les conseils provinciaux de l'Est
- Les groupes d'exportateurs de foin
- La recherche et transfert technologique (ex officio)

Le directeur exécutif est l'actuel directeur exécutif du Manitoba Forage Council.

Nous croyons que l'ACPF pourra aider le CQPF à atteindre ses objectifs et nous permettre d'être en lien avec les organisations canadiennes du secteur des fourrages, en plus d'avoir accès aux programmes fédéraux. La présence de deux membres des conseils provinciaux (Est et Ouest) sur le comité exécutif montre la préoccupation, entre autres exprimée par le CQPF, que la diversité Est-Ouest soit prise en compte, condition essentielle au succès de l'association.

Au CQPF, nous nous sommes engagés à apporter notre soutien et notre contribution pour un bon départ de l'ACPF. 🌱

**Germain Lefebvre,**  
Président du CQPF

## Le Conseil d'administration du CQPF - 2010

Germain Lefebvre, président  
Agro-Bio Contrôle Inc.

Jean-Yves Cloutier, vice-président  
Pédigrain

Nathalie Gentesse, vice-présidente  
Belisle Solution Nutrition Inc.

Réal Michaud, secrétaire  
Agric. et Agroalimentaire Canada

Guy Allard, trésorier  
Université Laval

Georges Chaussé, directeur  
La Coop fédérée

Martine Giguère, directrice  
La Terre de Chez Nous

Daniel Houle, directeur  
Producteur agricole

Dominique Jobin, directeur  
William Houde Inc.

Martin Marquis, directeur  
SynAgri

Huguette Martel, directrice  
MAPAQ, Estrie

Alphonse Pittet, directeur  
Producteur agricole

Jean-Claude Plourde, directeur  
Producteur agricole

Robert Reeb, directeur  
Producteur agricole

Philippe Savoie, directeur  
Agric. et Agroalimentaire Canada

Un bel été  
à tous (tes) nos  
lecteurs  
et lectrices

# Le choix de l'espèce et de l'heure de fauche : des outils pour produire du fourrage sucré!

par GAËTAN TREMBLAY

*Les sucres, appelés aussi glucides non structuraux, sont une source d'énergie rapidement fermentescible pour les microbes du rumen. Une teneur élevée en sucres dans les fourrages améliore l'efficacité d'utilisation de l'azote et augmente la production laitière chez la vache. La teneur en sucres dans le fourrage est aussi corrélée avec la prise alimentaire chez les ruminants. Augmenter la teneur en sucres de nos fourrages représenterait donc un atout important, mais comment y arriver?*

Les teneurs en sucres varient en fonction de l'espèce fourragère. La littérature rapporte des teneurs variant entre 3,5 et 25,7% de la matière sèche (MS) chez les plantes fourragères de climat frais. La teneur en sucres dans la plante augmente généralement au cours de la journée lorsque leur synthèse excède leur utilisation. L'augmentation de la teneur en sucres du fourrage suite à une fauche plus tardive dans la journée a déjà été caractérisée de façon individuelle chez quelques espèces fourragères, mais à notre connaissance, aucune étude comparant plusieurs espèces dans le cadre d'une même expérience n'a été effectuée à date.

## Comparaison de huit espèces fourragères

Une évaluation comparative de l'accumulation des sucres au cours de la journée chez six espèces de graminées et deux espèces de légumineuses fourragères cultivées au Québec a donc été effectuée dans un même essai en première et deuxième coupe au cours de deux

années de récolte. Ces espèces fourragères ont été semées en parcelles à la ferme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Normandin.

Parmi les espèces de graminées figuraient l'alpiste roseau (cv. Bellevue), le brome des prés (cv. Paddock), le brome inerme (cv. Radisson), la fétuque élevée (cv. Kokanee), la fléole des prés (cv.

Champ) et le pâturin du Kentucky (cv. Balin). Les légumineuses fourragères étudiées étaient le trèfle rouge (cv. AC Charlie) et la luzerne (cv. AC Caribou).

Chaque espèce a été semée en 2006 et 2007, puis récoltée respectivement en 2007 et 2008. À la première et deuxième coupe de chaque année de récolte, chaque parcelle a été fauchée à deux heures différentes au cours d'une journée, soit à 9h00 en avant-midi (AM) et à 15h30 en après-midi (PM). La teneur en sucres du fourrage a été estimée par la somme des teneurs en sucrose, glucose, fructose, pinitol, fructosanes et amidon.

**Tableau 1.** Teneur en sucres<sup>1</sup> des huit espèces fourragères.

Espèces fourragères	Teneur en sucres (% MS)
<b>Graminées</b>	
Fétuque élevée	9,4
Fléole des prés	8,4
Brome des prés	7,7
Pâturin du Kentucky	7,1
Brome inerme	7,0
Alpiste roseau	6,6
<b>Légumineuses</b>	
Trèfle rouge	9,4
Luzerne	7,1

<sup>1</sup>Moyennes de deux années de récolte, deux coupes par année et deux fauches (AM et PM) par coupe dans un essai à la ferme de Agriculture et Agroalimentaire Canada à Normandin.

## L'espèce la plus sucrée

La teneur en sucres dans le fourrage de graminées, variait entre 6,6% MS pour l'alpiste roseau et 9,4% MS pour la fétuque élevée (Tableau 1). La teneur moyenne en sucres pour toutes les graminées étudiées était de 7,7% MS. Chez les légumineuses, cette teneur était de 7,1% MS pour la luzerne et 9,4% MS pour le trèfle rouge, pour une teneur moyenne de 8,2% MS. La fétuque élevée et le trèfle rouge étaient donc les deux espèces les plus riches en sucres.

## La fauche en PM donne un fourrage plus sucré

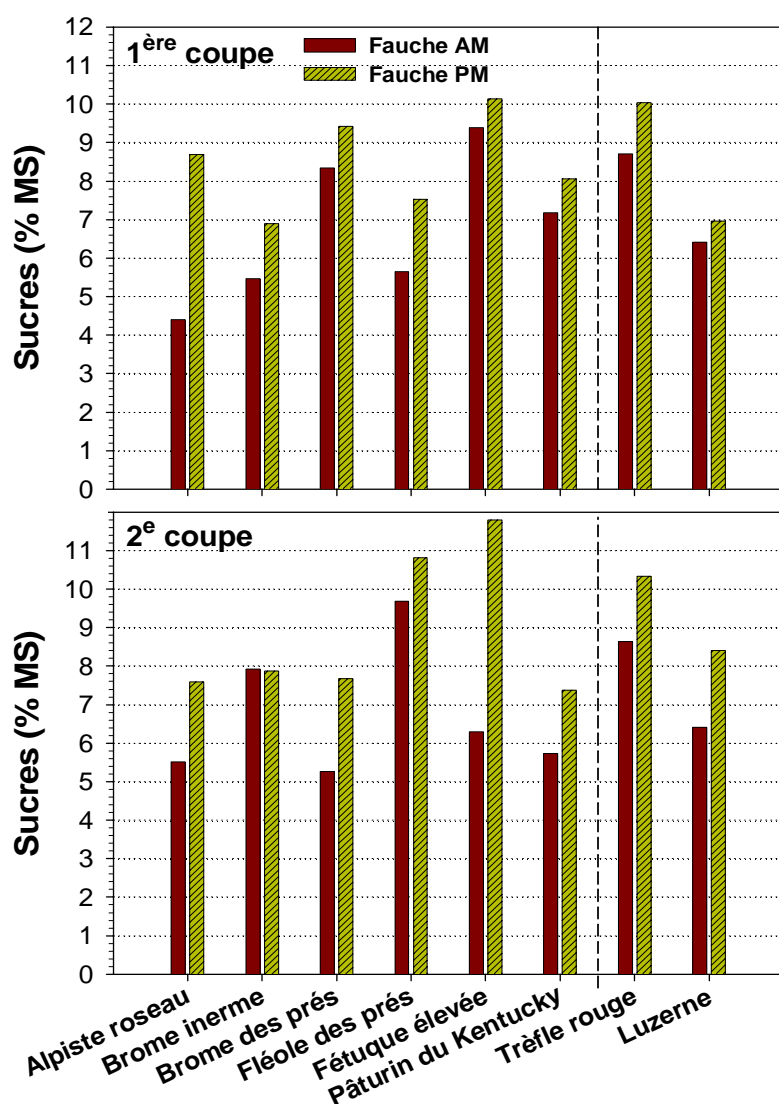
La fauche PM a causé une augmentation de la teneur en sucres qui a varié entre 0 unité de pourcentage chez le brome inerme en deuxième coupe et 5,5 unités de pourcentage chez la fétuque élevée en deuxième coupe (Figure 1). En moyenne pour toutes les espèces étudiées et pour les 2 coupes, la fauche PM a causé une augmentation de 1,8 unité de pourcentage de la teneur en sucres du fourrage. Cette augmentation de la teneur en sucres avec le retard de la fauche en après-midi était due à une augmentation des concentrations en amidon, sucrose et fructose dans la plante.

## Et la vache en raffole

Dans une étude antérieure, nous avons servi de l'ensilage demi-sec de luzerne fauchée en PM qui contenait en moyenne 12,8% de

sucres et un autre fauché en AM qui contenait en moyenne 10,5% de sucres à 14 vaches en fin de lactation. La ration ne contenait aucun concentré. La consommation volontaire de MS (19,9 vs. 19,0 kg/jr) et la production de lait corrigée à 4% MG (20,3 vs. 18,8 kg/jr) étaient plus élevées alors que la concentration en urée du lait était plus

faible (17,2 vs. 18,9 mg/dL) lorsque les vaches recevaient l'ensilage de luzerne fauchée en PM plutôt qu'en AM. Augmenter la teneur en sucres de la luzerne en la fauchant en fin de journée a donc causé une amélioration de l'utilisation de l'azote et de la production de lait chez la vache en fin de lactation.



**Figure 1.** Teneur en sucres de huit espèces fourragères fauchées en avant-midi (AM) et en après-midi (PM) au cours de la première et de la deuxième coupe. Moyennes de deux années de récolte dans un essai à la ferme de Agriculture et Agroalimentaire Canada à Normandin.

La teneur en sucres du fourrage peut donc être augmentée en choisissant des espèces fourragères telles que la fétuque élevée et le trèfle rouge, et en les fauchant en après-midi. Des essais sont en cours afin de caractériser le devenir des sucres au cours du préfanage du fourrage sous nos conditions, de même qu'au cours de la fermentation du fourrage en ensilage. Qui sait, ces essais feront peut être l'objet d'un autre article dans Info-Fourrage. À suivre.... 🌱

**Gaëtan Tremblay** est chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Québec. ([gaetan.tremblay@agr.gc.ca](mailto:gaetan.tremblay@agr.gc.ca)). Il rapporte ici quelques résultats issus

de travaux menés en collaboration avec d'autres chercheurs des Centres d'AAC de Québec (S. Pelletier, G. Bélanger, A. Bertrand, Y. Castonguay, D. Pageau et R. Drapeau) et de Sherbrooke (R. Berthiaume).

#### **Quelques références québécoises sur le sujet**

*Brito, A.F., G.F. Tremblay, A. Bertrand, Y. Castonguay, G. Bélanger, R. Michaud, H. Lapierre, C. Benchaar, H.V. Petit, D.R. Ouellet et R. Berthiaume. 2008. Alfalfa cut at sundown and harvested as baleage improves milk yield of late-lactation dairy cows. Journal of Dairy Science 91:3968-3982.*

*Brito, A.F., G.F. Tremblay, H. Lapierre, A. Bertrand, Y. Castonguay, G. Bélanger, R. Michaud, C. Benchaar, D.R. Ouellet et R. Berthiaume. 2009. Alfalfa cut at sundown and harvested as baleage increases bacterial protein synthesis in late-lactation dairy cows. Journal of Dairy Science 92: 1092 -1107.*

*Pelletier, S., G.F. Tremblay, C. Lafrenière, A. Bertrand, G. Bélanger, Y. Castonguay et J. Rowsell, 2009. Non-structural carbohydrate concentrations in timothy forage as affected by N fertilization, stage of development, and time of cutting. Agronomy Journal 101: 1372-1380.*

## **Recommandations plantes fourragères 2010-2011**

Le Comité Plantes fourragères du CRAAQ (Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec) a établi la liste des recommandations de cultivars pour l'année 2010-2011. Celle-ci sera publiée dans *Le producteur de lait québécois* en juin 2010 et dans *Bovins du Québec* en novembre. Elle est également disponible sur le site Agri-Réseau à l'adresse suivante : [http://www.agrireseau.qc.ca/grandescultures/documents/WE016\\_RER2010\\_11.pdf](http://www.agrireseau.qc.ca/grandescultures/documents/WE016_RER2010_11.pdf)

Cette année, la liste des cultivars recommandés comporte des modifications qui touchent la luzerne,

la fléole des prés et le trèfle rouge. Chez cette dernière espèce, le cultivar Raven est nouvellement ajouté à liste. Quant à la fléole des prés se joint le cultivar Arlaka dont la maturité se situe entre celle de Champ et de Climax. Les cultivars Itasca et Promesse sont également remis sur la liste à la demande des distributeurs.

Les changements les plus importants se trouvent du côté de la luzerne. Ainsi les cultivars Genoa, Lexus, Satellite, Tower ST, 54V09 et 55V48 sont ajoutés à la liste.

De nouveaux cultivars sont évalués chaque année dans le réseau

sous la responsabilité du Comité Plantes fourragères du CRAAQ. Seuls les cultivars les plus performants sont retenus et ajoutés à la liste des recommandations. Pour mettre toutes les chances de votre côté, exigez toujours de votre fournisseur des semences certifiées de cultivars recommandés. 🌱

**Réal Michaud**, agr., chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Québec.

## Portrait, constats et enjeux du secteur des plantes fourragères. Un projet complété!

Au début de 2009, le CQPF a entrepris un projet important dont l'objectif était de faire le point sur le secteur des plantes fourragères. Quelle est la situation? Quelle place occupent les plantes fourragères? Quels sont les besoins des utilisateurs de services? Qui donne les services? Qu'est-ce qui pourrait améliorer le secteur? Peut-on développer une stratégie pour les plantes fourragères? Comment mieux utiliser les forces du milieu?

Toutes ces questions auxquelles on cherchait une réponse. Pour la réalisation de cette étude, le CQPF a présenté le projet au Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) qui en a reconnu la pertinence et a contribué à la hauteur de 50% des coûts.

Un consultant a été mandaté pour réaliser d'abord un portrait statistique du secteur et ensuite consulter des intervenants de tous les domaines qui ont un lien avec les plantes fourragères. Nutritionnistes, fournisseurs d'intrants, producteurs, fédérations de producteurs, chercheurs, enseignants et vulgarisateurs ont donc été rencontrés. Les représentants des principales organisations oeuvrant dans le secteur ont également été consultés.

Dans un deuxième temps, une firme de communications a

organisé cinq sessions de consultations de producteurs: deux groupes en production laitière, deux groupes en production bovine et un groupe en commerce de foin. Au total, 51 producteurs de tous les coins de la province ont été rencontrés. Ceux-ci ont montré beaucoup d'intérêt et la participation aux rencontres était très dynamique. Pour ces consultations, trois thèmes ont été abordés:

- Utilisation des fourrages
- Qualité, rendement et support technique
- Développement de la production, représentation du secteur

Une fois tout ce matériel recueilli, un travail d'analyse et de rédaction a donné un rapport d'une immense valeur. À partir des informations reçues et de l'analyse qui en est faite, les principaux organismes soit la Table filière, le Comité Plantes fourragères du CRAAQ et le CQPF se concerteront dans les prochains mois pour proposer un plan stratégique pour le secteur. Nous vous tiendrons informés via Info-Fourrage.

Merci à tous ceux qui ont contribué aux consultations et à mes collègues qui y ont investi temps et énergie. 🌱

**Germain Lefebvre,**  
Président du CQPF

## La production laitière aux États-Unis

Il n'y a pas qu'au Québec où le nombre de fermes laitières diminue. Aux États-Unis, de 1992 à 2009, le nombre de fermes détenant un permis pour vendre du lait est passé de 131 500 à près de 55 000, soit une diminution de 58%. L'effet a cependant été moins marqué sur le nombre total de vaches puisqu'on en compte maintenant un peu plus de 9 200 000 par rapport à 9 692 000 en 1992, soit une réduction de seulement 5%. Durant cette période, le nombre de vaches par ferme a plus que doublé, passant en moyenne de 74 à 167.

Les états du Midwest comptent pour plus de 50% des fermes laitières avec en moyenne 105 vaches par ferme. À ce chapitre, elles sont fortement devancées par les fermes des états de l'Ouest qui en possèdent en moyenne 846.

Les cinq états les plus importants pour le nombre de vaches sont:

1- Californie	1 796 000
2- Wisconsin	1 257 000
3- New York	619 000
4- Idaho	555 000
5- Pennsylvanie	545 000

Les cinq états les plus importants pour la production de lait (lb) par vache sont:

1- Nouveau Mexique	24 320
2- Washington	23 171
3- Colorado	23 089
4- Arizona	23 028
5- Michigan	22 445

La production totale de lait aux États-Unis s'établit à environ 190 milliards de livres. 🌱

**Réal Michaud,** agr., chercheur,  
Agriculture et Agroalimentaire Canada,  
Québec.

Source : *Hoard's Dairyman*, 10 Mars 2010

# Les friches agricoles au Québec

par DAVID RIVEST, STÉPHANE GARIÉPY, CAROLINE VOULIGNY et BERTRAND ANEL

*Une réelle problématique semble exister autour de ces terres abandonnées, communément appelées friches, mais elle est peu reconnue, faute d'information sur le sujet. La mise en valeur de ces friches serait susceptible de générer plusieurs bénéfices qui ont de la valeur pour les propriétaires, les producteurs et la société. Cet article résume une étude récente de Vouligny et Gariépy (2008) qui avait pour but : d'établir l'état des lieux concernant les friches, d'identifier les modes de valorisation possibles, notamment par des aménagements agroforestiers, et de proposer des pistes de solution. L'étude s'est appuyée principalement sur la littérature et sur des entretiens réalisés avec plusieurs intervenants.*

## L'état des lieux des friches agricoles au Québec

La friche correspond à une terre agricole abandonnée, sans intention d'être cultivée. Ces terres sont souvent perçues comme une nuisance au paysage et une forme de gaspillage de ressources. Sur la base des informations recueillies, l'étendue des friches s'élèverait à au moins 100 000 ha pour l'ensemble des régions administratives du Québec. Ce chiffre exclut toutefois les superficies en friche – qui seraient passablement élevées – de certaines régions dont l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue. À l'opposé, il est possible que les superficies en friche aient diminué dans d'autres régions comme la Montérégie, où la demande pour des terres en culture s'est fortement accrue au cours des dernières années.

Les régions où les friches sont les plus étendues sont le Bas-du-Fleuve (45 000 ha), la Montérégie (23 500 ha) et l'Estrie (17 600 ha). Au Centre-du-Québec, en Mauricie

et dans Lanaudière il ne resterait maintenant que très peu de superficies en friche. Il y aurait environ 6 000 ha en friche dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale nationale et 3000 ha en Chaudière-Appalaches.

L'intérêt envers la connaissance ainsi que pour la valorisation des superficies en friche semble beaucoup plus prononcé dans les régions telles que le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Gaspésie. Dans ces régions, les nombreuses terres agricoles abandonnées sont associées à une diminution de la qualité du paysage (voir photo p.10), du patrimoine agricole ainsi que la disparition de produits locaux. Pour contrer ce déclin, des inventaires des terres et des projets de valorisation sont en cours, notamment en Gaspésie dans le cadre du projet de laboratoire rural Agroforesterie et paysage.

Dans les zones périurbaines, la situation diffère passablement puisque les friches sont souvent la

propriété de non producteurs agricoles, dont des spéculateurs, et leur retour à l'agriculture ne constitue pas une préoccupation importante pour plusieurs de ces acteurs. En fait, particulièrement dans le cas des terres faisant l'objet de spéculation, on souhaite plutôt leur retrait de la zone agricole. Bref, la dynamique et l'intérêt des acteurs concernant les friches agricoles diffèrent grandement selon les contextes.

## Les inconvénients de l'abandon des terres agricoles

Parmi les raisons de l'abandon des terres agricoles, l'industrialisation de l'agriculture compte certainement parmi les plus significatives. En fait, les friches sont souvent synonyme de sols à forte pierrosité et de faible qualité, de terrain en forte pente et de superficies trop petites et morcelées. La présence de friches dans l'espace rural et péri-urbain sont aussi synonyme d'un certain nombre d'inconvénients qui sont lourds de conséquence pour la société. Par exemple, à peine 2 % du territoire québécois étant voué à l'agriculture, tout nouvel abandon de terres cultivables représente une perte de potentiel à long terme pour la société. La valeur de cette perte est d'autant plus importante que le changement de vocation résultant de l'abandon des terres la prive de son potentiel agricole pour une longue période (par exemple, à la suite d'un reboisement en résineux) ou de manière irréversible (urbanisation).



À court et moyen terme, les friches représentent également une sous-utilisation économique des terres agricoles. Cette sous-utilisation prive non seulement les propriétaires d'un revenu potentiel, mais également la collectivité locale de possibles retombées économiques. Les friches sont aussi souvent perçues comme une nuisance au paysage. Cet impact négatif des friches sur le plan visuel peut également contribuer à la dévaluation des propriétés avoisinantes tout en nuisant à l'image d'une municipalité. Or, la diminution de la valeur du paysage est un enjeu de plus en plus

considéré, particulièrement dans les régions touristiques, où la préférence des touristes va plutôt à une utilisation agricole des terres qui maintienne un paysage vivant et ouvert.

### **Vers des approches qui donnent une deuxième vie aux friches**

Le principal mode de valorisation des friches agricoles est présentement le reboisement. Malheureusement, cette approche ne permet pas de générer de revenus à court terme, sans compter qu'elle a tendance à fermer et uniformiser les paysages. Par contre, d'autres

approches permettent de maintenir un potentiel économique à court terme, tout en conservant la vocation de production des terres : l'agroforesterie, la culture fruitière et les cultures énergétiques de plantes ligneuses en courte rotation. La stimulation de la mise en culture des friches par la taxation et le métayage (location avec bail à long terme) semble aussi une avenue intéressante à explorer.

Une approche globale de valorisation des friches pourrait

(Suite page 10)



Vue sur le célèbre Rocher-Percé menacée par le développement de la friche et le reboisement. Photo : Bertrand Anel.

(Les friches ... suite)

combiner ces mesures suivant une analyse du potentiel du territoire en friches. L'agroforesterie, avec ses nombreuses combinaisons de systèmes et de productions, compte parmi les solutions porteuses pour la mise en valeur des terres abandonnées, mais aussi pour les collectivités rurales qui bénéficieraient de la revitalisation agricole. Les solutions étant multiples, une harmonisation des objectifs est requise afin de favoriser la cohérence dans la mise en place de ces solutions. Une attention doit donc être portée à la concertation des

divers acteurs à l'échelle du territoire de travail. 🌱

**David Rivest**, ing. f., Ph.D., est spécialiste en agroforesterie à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

**Stéphane Gariépy\***, ing., M.Sc., est gestionnaire régional, terres agricoles et agroforesterie, à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

**Caroline Vouligny**, agr., est directrice du développement, Les Productions horticoles Demers.

**Bertand Anel**, M.Sc., est agent de développement de l'agroforesterie, Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles.

\* Pour information :  
[stephane.gariepy@agr.gc.ca](mailto:stephane.gariepy@agr.gc.ca)

Pour de plus amples renseignements, consulter :  
*Vouligny, C. et Gariépy, S. 2008. Les friches agricoles au Québec : état des lieux et approches de valorisation. Agriculture et Agroalimentaire Canada. 66 p.*

## La recherche en bref

### Les prairies de graminées, essentielles pour les grosses fermes laitières

Les fermes laitières américaines continuent de s'agrandir. À titre d'exemple, le nombre de fermes laitières au Wisconsin a diminué de 58% entre 1990 et 2007 alors que la production laitière est demeurée constante. Dans la même période, la proportion du lait produit sur des fermes d'au moins 200 vaches est passée de 1 à 41%. Ces changements dans la taille des fermes laitières posent des défis importants pour l'épandage des fumiers. Les systèmes fourragers du Wisconsin, basés sur l'ensilage de maïs et la luzerne, laissent peu de fenêtres d'opportunités pour l'épandage des fumiers. Les chercheurs du Wisconsin ont donc tenté de voir si l'utilisation de prairies de graminées sur ces fermes donnerait aux producteurs de nouvelles options d'épandage de fumier pendant la saison de croissance tout en produisant des fourrages de qualité.

Les prairies de graminées (dactyle) n'étaient évidemment pas aussi productives que le maïs ensilage. Les chercheurs ont tout de même conclu que les prairies de graminées constituent une stratégie viable en termes économique et environnemental dans les cas où l'épandage de fumier au cours de l'été est nécessaire.

Source : Hedtcke et coll. 2010. *Agronomy Journal* 102 :956-963.

### Quand appliquer les fumiers sur les prairies?

Les prairies de graminées valorisent bien les fumiers. Ces derniers permettent d'améliorer la teneur en matière organique des sols et la capacité de rétention en eau tout en constituant une source d'éléments nutritifs sur plusieurs années. De plus, elles permettent l'épandage des fumiers plusieurs fois pendant la saison, soit au printemps et après chacune des coupes. Des chercheurs de l'État de New York

se sont demandés si les dates d'épandage des fumiers avaient un impact sur le rendement et la valeur nutritive d'une prairie de dactyle récoltée trois fois par année. Autrement dit, vaut-il mieux appliquer du fumier après chacune des coupes à des doses plus faibles ou épandre des doses plus importantes mais réduire le nombre d'épandages? Ils ont conclu que pour le rendement et la valeur nutritive, le moment de l'épandage des fumiers n'est pas une question critique. Les fumiers peuvent donc être appliqués plusieurs fois durant la saison, réduisant ainsi les risques de lessivage et de ruissellement sans affecter le rendement et la valeur nutritive. 🌱

Source : Cherney et coll. 2010. *Agronomy Journal* 102 : 553-558.

**Gilles Bélanger**, chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Québec.

## Enjeux fourragers pour nos cousins français

Le CQPF n'est pas le seul organisme à faire le point sur le secteur des plantes fourragères. L'Association Française pour la Production Fourragère (AFPF) a tout récemment effectué une analyse de la place des prairies au cours des 50 dernières années et pour les décennies à venir. Cette analyse a pris la forme d'une table ronde regroupant des représentants des membres fondateurs de l'association.

Dans un premier temps, la table ronde s'est penchée sur les enjeux. La rentabilité des systèmes de production, le développement de fourrages performants et de systèmes fourragers innovants, et l'utilisation d'une approche systémique ont été identifiés comme des enjeux majeurs. Les participants à cette table ronde ont également mentionnés la maîtrise des systèmes d'information et les freins à l'adoption technologique. Quoique la production fourragère française se fasse dans un contexte différent de celui du Québec, on se rend vite compte que les enjeux sont assez semblables aux nôtres.

Les participants se sont alors interrogés sur la mission de l'AFPF. Outre de conserver ses deux grandes missions (échanges entre chercheurs et professionnels d'une part et diffusion des connaissances d'autre part), on a mentionné l'importance d'élargir le rôle de l'AFPF (nouveaux critères et nouvelles disciplines), d'être un moteur de formation et de développer davantage le site Internet. On a également suggéré de renforcer la dimension internationale en resserrant les liens avec les autres associations fourragères. 🌱

**Gilles Bélanger**, chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Québec.

*Le compte-rendu de cette table ronde est disponible dans la Revue Fourrages (210 :73-75) de l'AFPF.*

### Info-Fourrage

est publié trois fois par année par le Conseil Québécois des Plantes Fourragères, un organisme dont les buts sont de promouvoir et de représenter les plantes fourragères au Québec. Le CQPF vise à ce que les plantes fourragères deviennent un facteur déterminant et une force de développement régional.

**Conseil Québécois des  
Plantes Fourragères**  
2560, boul. Hochelaga  
Québec (Québec)  
G1V 2J3

**Rédaction**  
Gilles Bélanger et Réal Michaud  
Tel: (418) 210-5036  
FAX: (418) 648-2402  
Courriel: Gilles.Belanger@agr.gc.ca  
Real.Michaud@agr.gc.ca

### Devenez membre du Conseil Québécois des Plantes Fourragères et recevez Info-Fourrage publié trois fois par année.

**Membre individuel: 15\$ par année ou 25\$ pour deux années incluant TPS et TVQ**

**Membre corporatif: 250\$ par année plus TPS et TVQ**

Nom \_\_\_\_\_

Compagnie / organisation \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Occupation \_\_\_\_\_

Faire le paiement à l'ordre de :

**Conseil Québécois des Plantes Fourragères,**

Faire parvenir à : **Centre de recherches, 2560, boul. Hochelaga, Québec, Qué, G1V 2J3**

Vous pouvez communiquer avec le CQPF par courrier électronique : **cqpf@yahoo.ca**

# À votre agenda

La journée à foin du CQPF se tiendra le 15 septembre 2010 à la Ferme Élégante, propriété de Pierre-Paul Boulet, 49, route 112 ouest, Marbleton.

De plus amples renseignements vous seront fournis au cours de l'été 🌱

**Réal Michaud,**  
Secrétaire du CQPF

## Saviez-vous que ...

Plus de 17 000 exploitations agricoles cultivaient des plantes fourragères (foin cultivé) au Québec en 2007 alors que 4000 exploitations cultivaient du maïs ensilage.

La production fourragère au Vermont occupe 127 000 hectares alors qu'au Québec, on cultive les fourrages sur plus de 850 000 hectares. 🌱

## MEMBRES CORPORATIFS DU CQPF - 2010

**AGRIAnalyse enr.**  
**Agribands Purina Canada Inc.**  
**Agri-Flex Inc.**  
**AG-PRO Inc.**  
**AgriNova**  
**Bayer CropScience**  
**Belisle Solution Nutrition**  
**Garage Maurice Leblanc**  
**Groupe Dynaco - coopérative  
agroalimentaire**  
**Kverneland Group North America Inc.**  
**La Coop Fédérée**  
**La Coop Purdel**  
**La Terre de Chez Nous**  
**Le Producteur de lait québécois**  
**Les Équipements JDR Inc.**  
**Les Producteurs de pierre à chaux  
naturelle du Québec**  
**Luzernes Belcan Lac St-Jean**  
**MAPAQ**

**MapleSeed Inc.**  
**Monsanto Canada Inc.**  
**Patz**  
**Pickseed Canada Inc.**  
**Pioneer Hi-Bred Ltée**  
**Semences Belcan**  
**Semences Maska Inc.**  
**Semences Pride**  
**Semican Inc.**  
**Shur Gain**  
**Symbionature**  
**SynAgri**  
**Syngenta Semences Canada Inc.**  
**Valacta**  
**Valmetal**  
**William Houde Inc.**

*Merci de votre support au CQPF et  
aux plantes fourragères*